

Châteaux et villages pittoresques du Hurepoix - Jour 2

PNR de la Haute Vallée de Chevreuse - JANVRY



Itinérances 2 jours de marche une nuit d'étape à Janvry.

Vous partirez à la découverte du Hurepoix et de ses paysages vallonnés, alternance de champs cultivés et d'espaces boisés. Cette randonnée sur 2 jours vous permettra de découvrir des sites emblématiques : Domaine de Courson, Château de Saint-Jean de Beauregard.

Voir itinéraire Jour 1 / [Châteaux et villages du Hurepoix Jour 1 \(pnr-idf.fr\)](#)

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 jours

Longueur : 8.8 km

Dénivelé positif : 123 m

Difficulté : Facile

Type : Itinérance

Thèmes : Flore

Itinéraire

Départ : Janvry, Château

Arrivée : Bures-Sur-Yvette, Gare

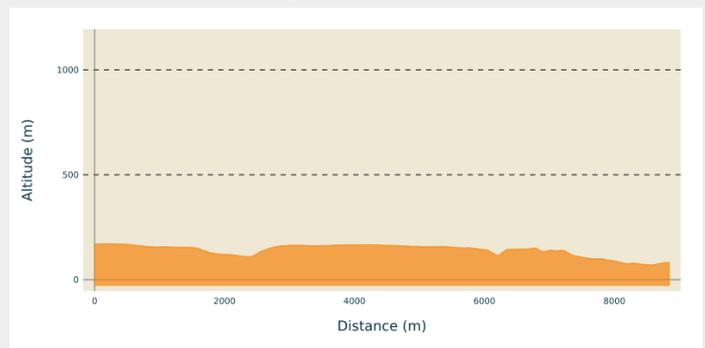
Communes : 1. JANVRY

2. SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD

3. GOMETZ-LE-CHATEL

4. BURES-SUR-YVETTE

Profil altimétrique



Altitude min 70 m Altitude max 171 m

Après votre nuit à Janvry votre point de départ pour cette deuxième journée est situé devant l'Eglise de Janvry.

1. Depuis les marches de l'église de Janvry, avancez jusqu'au rond-point et prenez la première à droite direction « La Brosse » ; « Gometz-la-ville ». puis tout de suite à droite rue du Marchais devant le restaurant La Bonne Franquette.
1. 110 mètres plus loin, juste après avoir longé le château prenez la route à gauche. A l'intersection prenez le chemin à gauche qui part à travers champs. Puis, 530 mètres plus loin continuez à droite en direction de Saint-Jean-de-Beauregard (borne en bois). Au prochain croisement, continuez sur la gauche toujours en direction de Saint-Jean-de-Beauregard (borne en bois).
2. Après la montée vous arrivez sur la route, prenez-là à gauche et longez le cimetière. Arrivé devant les grilles du château, quittez la route pour prendre le chemin en terre sur votre gauche qui longe le Domaine du Château de Saint-Jean-de-Beauregard.
3. Arrivé au prochain croisement continuez sur le chemin à droite en direction de la ferme. A la prochaine intersection, juste après le petit étang, prenez à gauche la route de Villeziers j'usqu'au rond-point que vous traversez pour prendre la rue d'en face en direction de Saint-Clair. Attention à la traversée du rond-point, veillez à utiliser les passages piétons à gauche.
4. Entrez dans Gometz-le-Chatel puis prenez la première à droite « Rue des Rochers ». 150 mètres plus loin, passez la barrière et continuez tout droit sur le chemin. A la prochaine intersection, prenez à droite et passez sous le petit pont. Traversez le Viaduc des Fauvettes et continuez tout droit. Puis, après avoir passé le tunnel, continuez sur le chemin à gauche.
5. Prenez le deuxième chemin qui descend à gauche en suivant le marquage jaune. Arrivé au carrefour forestier, prenez le deuxième chemin à droite toujours en suivant le marquage jaune. Arrivé au prochain carrefour, continuez tout droit. Continuez sur ce chemin puis prenez le premier chemin à gauche. Vous vous dirigez vers la route. Arrivé sur la route, traversez là puis continuez à droite.

Prenez ensuite la première à gauche « Avenue Edouard Herriot » au niveau du feu

6. 200 mètres plus bas au niveau du parking, prenez la première petite ruelle à droite. Passez sous la voie ferrée et arrivé sur une rue descendez là par la gauche puis 20 m plus loin entrez dans le parc de la grande maison via l'ouverture créée dans le mur. A la prochaine intersection dans le parc prenez à droite et sortez du Parc. Vous arrivez sur la route que vous prenez à gauche puis la 1ère à droite. Vous êtes arrivé à la gare de Bures-sur-Yvette.

-

Sur votre chemin...



 Viaduc des Fauvettes (A)

Toutes les infos pratiques

Source

Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>

Sur votre chemin...



Viaduc des Fauvettes (A)

Au XXe siècle, a lieu la réalisation du viaduc des Fauvettes, construit en grès et meulière pour le passage de la ligne Paris-Chartres. Il est aujourd'hui intégré à la coulée verte. C'est un site qui est maintenant très apprécié des pratiquants de la véloscénie, de l'escalade ainsi que de la randonnée.

Crédit photo : PNRHVC